

Présentation de la prestation

Le dispositif Compétences de Base Professionnelles (CBP) de la Région Ile de France propose un parcours pour favoriser l'accès à l'emploi et la formation pré-qualifiante/qualifiante des publics ayant besoin de développer les compétences de base dont la communication en français, les compétences numériques, les mathématiques...

Publics :

Le programme est ouvert aux demandeurs d'emploi sans distinction d'âge, de sexe ou de statut.

Publics éligibles /publics prioritaires :

- Les demandeurs d'emploi avec un numéro PIC IFP ou ND1 sans qualification ou de premiers niveaux de qualification
- Les demandeurs d'emploi présentant un niveau infra A1 du CECR en français
- Les demandeurs d'emploi en situation de handicap* - *Des aménagements spécifiques pourront être proposés pour les personnes qui en ont besoin afin d'ajuster au mieux l'accueil et le déroulement de la formation*
- Les salariés des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE)
- Les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Les élèves suivis par les missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
- Les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers considérés prioritaires au titre de la politique de la ville
- Parents ayant interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants et désirant la reprendre
- Les bénéficiaires du dispositif régional d'accompagnement à VAE
- Les personnes sous-main de justice.

Prérequis

- Aucun sur le niveau à l'entrée en formation – Le parcours est individualisé.
- Être inscrit en tant que demandeur d'emploi avec un numéro PIC IFP ou ND1
- Être titulaire d'un numéro de sécurité sociale

Objectifs

- Développer, renforcer les savoirs de base en lien avec le projet professionnel
- Elaborer, consolider son projet professionnel
- Faciliter l'accès à la qualification et à l'emploi
- Inscription et préparation à une certification : CLEA, DILF, DELF, DCL, DCL PRO, PRAP, PSC1 ou SST)

Durée de la formation : Elle est individualisée

	Durée en centre	Rythme hebdomadaire	Stage Entreprise
Parcours	60 à 650 h 350 h en moyenne	21 h maxi	1 à 4 semaines maxi

Taux de satisfaction des bénéficiaires

En 2025 : 96 % des bénéficiaires recommanderaient cette prestation
(283 répondants soit 66% des personnes accompagnées)

Contenu

Module 1 : Élaboration du projet professionnel

Ce module permet d'acquérir les connaissances générales sur le monde professionnel afin d'effectuer une réflexion sur l'élaboration d'un projet professionnel en cohérence avec les aptitudes / acquis et avec les besoins en emploi.

Module 2 : Consolidation du projet professionnel

Ce module permet au stagiaire d'appréhender le monde de l'entreprise dans le secteur professionnel visé, de valider le projet professionnel et de faciliter l'accès à l'emploi.

Module 3 : Passerelle métiers.

Ce module vise l'intégration d'une formation professionnalisante, pré-qualifiante ou qualifiante, l'accès à un parcours sécurisé des Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE), ou l'accès direct à l'emploi après ajustement et validation des prérequis nécessaires.

Des activités transversales relevant des apprentissages transversaux ou du renforcement sont abordées dans chaque module et notamment celui du projet professionnel :

- Le renforcement des compétences en français
- La préparation à l'emploi et à la formation
- Les compétences numériques (outils informatiques et communication)
- Les mathématiques
- Le projet citoyen

***Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques peuvent être proposés.**
Cette action est soutenue par la Région

Modalités pédagogiques

- Rythme Parcours : 21 h hebdo maxi en centre
- Formation réalisée au moins à 95% en présentiel
- Stage entreprise de 1 à 4 semaines maximum
- Suivi individualisé et accompagnement à la recherche de solutions
- Le programme s'inscrit dans la logique de l'approche par compétences
- Formation où « l'on apprend en faisant » par des mises en situations concrètes de la vie professionnelle et quotidienne

Modalités d'évaluation

- **SAS d'évaluation initiale** : Celui-ci permet de déterminer les besoins et de codéfinir le parcours de formation individualisé ;
- **SAS intermédiaire et final** permettent d'évaluer les compétences développées et d'ajuster si besoin le contenu de formation et définir le plan d'action
- Les évaluations sont effectuées à partir du Référentiel Carte des Compétences Région Ile de France

Coût de la formation

- Le coût de la formation est entièrement pris en charge par la Région Ile de France
- Cette formation ouvre droit à une rémunération selon le statut du candidat.

Modalités d'inscription

1. Prescription par le Conseiller France Travail ou autre structure, qui procède à l'inscription via « Oriane FormPro » ;
2. Inscription sur notre site en utilisant notre formulaire en ligne : [cliquez ici](#)



3. Inscription possible via courriel ou téléphone

Toutes les informations sont sur

Notre site Internet Gidef.org

Lieux de réalisation

Paris 15eme : info coll, SAS et formation

Nos centres de formation sont présents dans plusieurs arrondissements de Paris : 11°, 12°, 14°, 15°, 18°, 19°, 20°. Les propositions de lieu suivent une logique de proximité et de calendrier des actions tout au long de l'année. Certains plateaux techniques peuvent se dérouler à l'extérieur de Paris.

Informations / Renseignements

contact@gidef.fr

01 48 48 88 89

Délai d'accès à la formation

L'entrée en formation a lieu 4 semaines au maximum après l'information collective.

Nos partenaires

